

Débats des Communes

TROISIÈME SESSION—NEUVIÈME PARLEMENT

CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI, le 31 août 1903.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à onze heures du matin.

INTERPELLATIONS.

PENITENCIER DE KINGSTON.

M. SPROULE :

1. A qui a été accordée l'entreprise pour la fourniture des épiceries et des provisions pour la pénitencier de Kingston ?

2. Des soumissions ont-elles été demandées à cet effet ? Dans l'affirmative, quels sont les noms des soumissionnaires et la soumission la plus basse a-t-elle été acceptée ?

Le MINISTRE DE LA JUSTICE (Honorable Charles Fitzpatrick) :

1. Epiceries et denrées, J. Crawford ; épiceries et articles divers, J. Gilbert.

2. Oui.

3. Epiceries et denrées, H. P. Eckardt et Cie, J. Gilbert, J. Redden et Cie, A. Maclean, R. J. Carson et J. Crawford ; épiceries et articles divers, Hudon et Orsali, R. J. Carson, J. Crawford, J. Redden et Cie, H. P. Eckardt, A. Maclean, J. Gilbert.

DISCOURS PRONONCE PAR SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL.

M. BOURASSA :

Son Excellence le Gouverneur général a-t-il exprimé l'opinion de ses ministres, ou des idées personnelles, lorsqu'il a adressé la parole au banquet des chambres de commerce de l'empire, à Montréal, le 20 de ce mois, surtout quand il a dit—

“Maintenant, messieurs, si nous jetons un regard sur ce problème de l'avenir, il est une question qui doit s'imposer tout spécialement à l'attention d'un congrès comme celui-ci—les relations futures entre la mère patrie et ses dépendances—la possibilité, et au sens impérial, la nécessité—j'appuie fortement là-dessus—de relations commerciales plus étroites en ce qui concerne le commerce préférentiel entre l'Angleterre et ses possessions au delà des mers—problème environné de difficultés domestiques, impériales et étrangères, mais de la solution desquelles dépend, j'en suis fermement convaincu, l'avenir de notre empire.

“J'ai déjà mentionné que nous avons à résoudre un grand problème dont la solution dépendra largement des travaux des économistes et des sages conseils comme ceux que les délégués de ce congrès peuvent donner au public.

“J'espère que leurs délibérations n'ont pas eu seulement pour objet d'élaborer un projet de relations commerciales pouvant servir de base à l'unité de l'empire, mais qu'elles ont pu avoir pour effet de pénétrer le public de la nécessité d'établir un système de défense commune propre à la défendre contre toute agression.

“Quiconque a suivi attentivement la marche des événements dans le Royaume-Uni et ses

possessions pendant ces dernières années n'a pu manquer de noter le développement d'une grande idée impériale, le désir d'une union plus intime entre la mère patrie et ses dépendances pour des raisons de sentiment, ainsi que pour l'augmentation du commerce et de la prospérité générale et pour des fins de défense commune.

“Messieurs, il est impossible de prévoir l'issue de la lutte qui se prépare, mais je crois fermement que nous approchons d'une période décisive. Notre avenir dépend de nous-mêmes ; l'occasion ne se présentera peut-être jamais. Que devons-nous choisir ? Un empire puissant, un brillant faisceau de nations unies par des intérêts communs, répandant par tout l'univers l'esprit des institutions libres et des idées libérales, fières de leur glorieuse histoire et confiantes dans les promesses de l'avenir, ou bien la séparation graduelle des diverses parties de l'empire et sa désagrégation finale.

“Ce n'est pas le temps de s'immobiliser et de se croiser les bras. Pour ceux qui croient à l'avenir de notre empire, c'est le temps de parler haut et ferme.”

Le PREMIER MINISTRE (Très honorable sir Wilfrid Laurier) : Son Excellence a assisté à ce banquet en qualité d'invité de la chambre de commerce de la cité de Montréal, et il a exprimé ses opinions personnelles dans le discours qu'il a prononcé en réponse à sa santé.

PENITENCIER DE DORCHESTER.

M. INGRAM :

1. Des soumissions ont-elles été demandées au cours de cette année pour la fourniture du combustible pour le pénitencier de Dorchester ?

2. Dans l'affirmative, quels sont les noms des soumissionnaires ?

3. Quels sont les prix stipulés dans les diverses soumissions ?

4. A-t-on accepté la plus basse, ou toute autre soumission ? Sinon, pourquoi ?

Le MINISTRE DE LA JUSTICE (Honorable Charles Fitzpatrick) :

1. Oui.

	Par tonne. Charbon sasse. Non sasse.	
Compagnie de chemin de fer et de houille de Cumberland...	\$3 10	\$3 85
Compagnie de houille Acadia...	3 00	4 00
Compagnie de houille et chemin de fer "Canada"...	3 00	3 60
Compagnie de houille Minudie...	2 40	3 65
Compagnie de houille Maritime...	2 35	3 00

4. La plus basse soumission a été acceptée.

ACHAT DE COUVERTURES, ETC.

M. BLAIN, par M. Lancaster :

Quand a-t-on fait les dernières acquisitions de couvertures, d'étoffes en pièce et de chaus-